

## **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

### **DELIBERATION N°08\_CC\_2022\_CCDS**

#### **APPROBATION D'UN PROTOCOLE RELATIF A LA MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE) ENTRE LA CCDS ET L'ETAT**

Séance du 16 février 2022

Date de convocation : 9 février 2022

L'an deux mil vingt-deux et le seize février à neuf heures, le Conseil Communautaire convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des délibérations de la ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET, Président de la Communauté de Communes des Savanes.

#### **Conseillers communautaires présents :**

François RINGUET, Céline RÉGIS, Fidélia BOCAGE, Yves VANG, André Roland BERTHIER, Gaëtan STANISLAS, Lauric SOPHIE, Pierre Richard AUGUSTIN, Rodolphe HORTH, Eliette BEAUFORT, Sylvio BOCAGE, Françoise FREDOC, Rosange CARENE, Patrick COSSET, Francine GANE, Johanna HORTH,

#### **Absents excusés ayant donné procuration :**

Véronique JACARIA à François RINGUET,  
Annick ANDRÉ à François RINGUET,  
Jean-Robert CHOCHO à Françoise FREDOC,  
Loriane DECHESNE à Fidélia BOCAGE,  
Diana JAMES à Céline REGIS  
Pierre MIRABEL à Lauric SOPHIE,  
Michelle ORIZONO HORTH à Eliette BEAUFORT,  
Célia TARQUIN à Françoise FREDOC,

#### **Absents excusés :**

Martine PAPAIX, Céline ZULEMARO, Michel-Ange JEREMIE, Jean-Raymond HORTH

#### **Absents non excusés :**

Jean-Etienne ANTOINETTE, Nicolas CHUN HONG CHEUNG, Valéria COELHO MACIEL, Frédéric LLADERES, Candida MARTINEZ, Davy RIMANE, Alain YANG.

A été nommé Secrétaire de séance **Monsieur Lauric SOPHIE.**

#### **Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice.**

Le Président fait donner lecture du rapport de présentation :

« Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, l'Etat propose aux collectivités locales qui le souhaitent de signer un nouveau type de contrat : le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) qui a vocation à mettre en relation les enjeux des territoires avec les dispositifs financiers du plan de relance.

En effet, le CRTE est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire : la transition écologique et la cohésion territoriale sont la colonne vertébrale de ce contrat, qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, tous impliqués dans la relance.

Les quatre grandes transitions (écologique, démographique, économique et numérique) seront développées dans le cadre de ce contrat, en y intégrant une approche transversale et cohérente des politiques publiques concernées, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilités, d'économie, d'emploi, d'agriculture et d'aménagement numérique, avec une double approche transversale de transition écologique et de cohésion territoriale.

Dans ce contexte, la CCDS souhaite établir à travers ce CRTE un plan d'actions qui visera notamment à améliorer l'attractivité de son territoire en aménageant des zones dédiées qui favoriseront l'accueil d'activités économiques et industrielles. Ces activités devront s'accompagner du développement en parallèle des aspects sociaux et en termes de mobilité durable. La CCDS a également à cœur d'inscrire ses projets dans une logique de préservation de l'environnement, de maintien de la qualité de vie et de résorption des inégalités sociales. A ce titre, la CCDS a d'ores et déjà acté le lancement de nombreuses actions majeures visant à définir un diagnostic partagé du territoire. Parmi elles, l'élaboration du SCoT ou encore le PLH.

Ainsi, la présente convention précise la méthode de travail définie par les signataires, en identifiant les besoins d'ingénierie ou d'assistance technique que nécessitera la préparation du CRTE et sa mise en œuvre. Aussi, la convention permet aux cosignataires de s'accorder sur une première série d'actions concrètes de relance, en amont de la signature du CRTE, afin de soutenir sans attendre les actions prêtes à démarrer. Les cosignataires s'accordent pour que ce futur CRTE du territoire de la Communauté de Communes des Savanes prenne en compte les orientations du projet du territoire qui pourront être déterminées grâce au diagnostic territorial réalisé avec l'appui en ingénierie de l'ANCT. Les orientations des documents de planification et de programmation existants seront intégrées, tout comme les démarches en cours, dans la continuité de la démarche « Territoire d'industrie de Kourou » notamment.

Enfin, dans la perspective de la signature du CRTE, les cosignataires s'engagent à travers ce protocole à partager l'information nécessaire à une vision commune des enjeux du territoire, en termes de développement économique, d'environnement, de cohésion sociale et territoriale.

Aussi, je vous demande de bien vouloir délibérer comme suit :

**DECIDER** de travailler à l'élaboration du CRTE de la CCDS avec l'ETAT et les acteurs du territoire ;

**INSCRIRE** la CCDS dans la démarche de Contrat de relance et de transition écologique ;

**VALIDER** le protocole relatif à la mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat ;

**AUTORISER le Président à SIGNER** le présent protocole relatif à la mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat et tout document y afférent. »

#### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1321-1 et suivants, L. 5211-17 et L. 5214-16 ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe), et notamment son article 64 ;

Vu la création de la communauté de communes des savanes par arrêté n°2154/SG/2D/1B/2010 du 23/11/2010 ;

Vu les statuts de la communauté de communes des savanes révisés en date du 25/03/2019 ;

Vu l'installation du conseil communautaire en date du 4 novembre 2020 ;

Vu la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 27 janvier 2022 ;

Vu le rapport de présentation ;

#### **ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT, APRES EN AVOIR DELIBERE,**

A l'unanimité des membres présents,

**ARTICLE 1 : DONNE** acte à Monsieur le Président de son rapport.

**ARTICLE 2 : DECIDE** de travailler à l'élaboration du CRTE de la CCDS avec l'ETAT et les acteurs du territoire.

**ARTICLE 3 : INSCRIT** la CCDS dans la démarche de Contrat de relance et de transition écologique.

**ARTICLE 4 : VALIDE** le protocole relatif à la mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat.

**ARTICLE 5 : AUTORISE** le Président à **SIGNER** le présent protocole relatif à la mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat et tout document y afférent.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Cayenne.

**VOTE :**  
**Nombre de conseillers en exercice : 35**  
**Quorum : 12**  
Nombre de conseillers présents : 16  
Nombre de procurations : 08  
Nombre de votants : 24  
Pour : 24  
Contre : 00  
Abstention(s) : 00

Fait et délibéré à Kourou, en séance publique, le 16 février 2022.

Pour extrait et certifié conforme

Le Président,

**François RINGUET**



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

**Organisme : Communauté de Communes des Savanes**

**Utilisateur : FALGAYRETTES**

### Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	8_CC_2022_CCDS
Date de la décision:	2022-02-16 00:00:00+01
Objet:	APPROBATION D'UN PROTOCOLE RELATIF A LA MISE EN OEUVRE D'UN CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE CRTE)( ENTRE LA CCDS ET L4etat
Classification matières/sous-matières:	8.8
Identifiant unique:	973-200027548-20220216-8_CC_2022_CCDS-DE

### Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
973-200027548-20220216-8_CC_2022_CCDS-DE-1-1_0.xml	text/xml	1100
<i>nom original:</i>		
DELIBERATION 8CC2022CCDS APPROBATION PROTOCOLEMISE EN OEUVRE CRTE.pdf	application/pdf	2003075
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-973-200027548-20220216-8_CC_2022_CCDS-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	2003075
<i>nom original:</i>		
Projet protocole CRTE V1 CCDS.pdf	application/pdf	209914
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-973-200027548-20220216-8_CC_2022_CCDS-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	209914

### Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2022 à 17h22min29s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 février 2022 à 17h25min06s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	28 février 2022 à 17h25min18s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	28 février 2022 à 17h36min07s	Recu par le MIAT le 2022-02-28

